



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME

Formation Habilitation Electrique Electriciens : B1-B1V-B1T-B2-B2V-B2T-BR-BC-BE essais-BN

Durée : 3 jours / 21 heures

Lieu : Magnis Formation Lyon 3e



Objectifs :

Connaître les dangers et les risques associés aux opérations d'ordre électrique.

Savoir exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre électrique dans le respect de la norme NF C 18-510 : Travaux, interventions, dépannages, consignation

Connaître les procédures à appliquer, pouvoir rédiger convenablement les documents associés et savoir rendre compte

Public visé :

Tout électricien chargé d'interventions, de travaux, d'essais et de mesures, de consignations en Basse Tension, le cas échéant au voisinage de la Haute Tension.

Prérequis : Avoir les connaissances de base en électricité ou une bonne expérience pratique professionnelle.

Méthode pédagogique :

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Utilisation de ressources multimédia, projections vidéo
- Exercices et Travaux Pratiques
- Remise d'un carnet de prescriptions basé sur la norme NF C 18-510

Programme (Conforme à la norme NF C 18-510) :

o Théorie :

- Statistiques des accidents d'origine électrique
- Dispositions réglementaires, les sanctions
- La prévention, les partenaires et leur rôle
- Rappel des notions élémentaires d'électricité, grandeurs, unités, mesures
- Les dangers de l'électricité, les effets sur le corps humain.



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- L'habilitation et les titres d'habilitation
- Production et distribution de l'énergie électrique, les réseaux, les domaines de tension
- La norme UTE C 15 100 : installations en BT
- La prévention et la protection :
 - le matériel et l'appareillage
 - les équipements de protection individuels et collectifs
- Distances et Zones
- Les définitions relatives aux opérations (interventions, travaux, opérations spécifiques)
- Les responsabilités, hiérarchisation et rôle des intervenants
- La mise hors tension, la consignation et les documents associés
- Les schémas de liaison à la terre
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Sécurité et protection incendie
- Incendie sur les réseaux ou sur les équipements.

o **Travaux pratiques :**

- Bien utiliser les EPI, mettre en place convenablement les ECI
 - Effectuer une analyse de risques (locaux, matériels, installations)
 - Préparer des travaux (étapes), rédiger des consignes de sécurité
 - Consigner en 1 ou 2 étapes, instruire les documents associés.
- Pour des formations en entreprise les TP peuvent être réalisées dans le cadre habituel de travail des stagiaires.

o **Evaluation des connaissances :**

L'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire est faite à partir des TP réalisés ainsi que d'un questionnaire selon le référentiel de la norme NF C 18 510

o **Documents remis en fin de formation :**

- Une Attestation de formation
- Une proposition de titre d'habilitation, pré-remplie avec les symboles proposés par le formateur.
- Un support «Titre d'habilitation» à remplir par l'employeur.
- Une « Evaluation à chaud de la formation par le stagiaire » ce dernier porte ses appréciations sur l'accueil, l'organisation, le formateur, les moyens et la méthode.